



**Monsieur Manuel VALLS**

Ministre des Outre-mer

Hôtel de Montmorin

27, rue Oudinot

75358 Paris SP 07

Strasbourg, le 23 janvier 2025

Objet : Mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne et activation des mesures "Restore" pour Mayotte

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur les fonds européens qui doivent être mobilisés pour faire face à la situation dramatique que traverse actuellement Mayotte suite au passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île et laissé derrière lui des dégâts humains, matériels et économiques considérables.

En tant que collectivité française et région ultrapériphérique de l'Union européenne, Mayotte peut bénéficier du soutien de plusieurs mécanismes européens destinés à répondre aux catastrophes naturelles. Outre le Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE), qui est essentiel pour apporter un appui financier immédiat aux efforts de reconstruction, les nouvelles mesures Restore, mises en place pour renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique, pourraient également jouer un rôle crucial.

En s'appuyant sur les fonds structurels et d'investissement européens comme le FEDER et le FSE+, Restore vise précisément à répondre à des crises environnementales graves tout en soutenant des projets de reconstruction durables et résilients. En sollicitant à la fois le FSUE et Restore, la France pourrait obtenir une aide significative non seulement pour répondre à l'urgence mais également pour reconstruire Mayotte de manière à mieux préparer l'île aux aléas climatiques futurs.

De même, l'utilisation de reliquats éventuels du Fonds européen d'aide aux plus démunis pour l'acquisition et la distribution gratuite de vivres à la population mahoraise, est une option qui doit être sérieusement envisagée par l'état français.

.../...

Après avoir instruit l'examen des mesures Restore en urgence au Parlement européen, nous vous exhortons à saisir ces opportunités en demandant la mobilisation rapide de ces instruments financiers auprès de la Commission européenne, et ce en lien étroit avec le Conseil départemental de Mayotte. Ces démarches permettraient non seulement d'alléger le fardeau pesant sur les collectivités locales, mais aussi de montrer un engagement fort en faveur des populations mahoraises, tout en répondant aux défis climatiques de manière responsable et innovante.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Nora MEBAREK

Députée européenne

Pierre JOUVET

Député européen

Christophe CLERGEAU

Député européen

Jean-Marc GERMAIN

Député européen

Thomas PELLERIN-CARLIN

Député européen

Éric SARGIACOMO

Député européen

Raphaël GLUCKSMANN

Député européen

Aurore LALUCQ

Députée européenne

Murielle LAURENT

Députée européenne

Emma RAFOWICZ

Députée européenne

Chloé RIDEL

Députée européenne

Claire FITA

Députée européenne

François KALFON

Député européen

CC : Monsieur Benjamin HADDAD, Ministre délégué chargé de l'Europe

Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du conseil départemental de Mayotte